

Devenez professeure ou professeur au rang d'adjoint en pharmacoéconomie

Depuis sa fondation en 1919, la **Faculté de pharmacie** de l'Université de Montréal assure un leadership en formation et en recherche sur le médicament et les soins pharmaceutiques par une approche interdisciplinaire et innovante permettant de relever les défis de santé de notre société. Installée dans le Pavillon Jean-Coutu, elle est dotée de laboratoires et de salles de classe à la fine pointe de la technologie ainsi que d'une agora lumineuse et invitante qui contribuent à l'excellence et au bien-être des personnes qui y étudient et travaillent. La faculté est en constante évolution afin de remplir son rôle de moteur de changement pour l'avancement de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques.

La Faculté de pharmacie recrute une professeure ou un professeur au rang d'adjoint en pharmacoéconomie. La professeure ou le professeur assurera le développement d'un champ de recherche et d'enseignement en pharmacoéconomie.

La personne retenue sera invitée à soumettre sa candidature à une **Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2.**

Les chaires de niveau 2 sont d'une durée de cinq ans et sont renouvelables une seule fois. Les titulaires sont des chercheuses et chercheurs émergents exceptionnels considérés par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 2, l'établissement reçoit 100 000 $ par année pendant cinq ans, à quoi s'ajoute une somme additionnelle de 20 000 $ par année à titre d'allocation de recherche pour tout titulaire d'une chaire de niveau 2 qui en est à son premier mandat.

Vos défis au quotidien

Par votre enseignement au premier cycle et aux cycles supérieurs auprès des étudiantes et étudiants et par vos activités de recherche, vous contribuerez à la promotion de l'excellence de la faculté. Vous assurerez également le rayonnement de votre discipline en plus de participer activement au fonctionnement d'une institution de renom. À titre de professeure ou professeur et titulaire d'une chaire de recherche du Canada, vous :

- Mettrez à profit votre leadership de classe mondiale dans le champ de la pharmacoéconomie, domaine susceptible de générer des retombées sociales et économiques positives pour les Canadiennes et les Canadiens. Vous orienterez votre recherche vers le développement ou l'application de nouvelles méthodes en pharmacoéconomie utilisant, entre autres, la modélisation, l'intelligence artificielle et les données massives;
- Vous vous engagerez à promouvoir activement la cocréation de programmes de recherche et d'interventions avec des partenaires de tous les secteurs (universitaire, public, privé, sans but lucratif) pour augmenter l'application des résultats de recherche en pharmacoéconomie au profit de toute la population canadienne. Vous faciliterez aussi la mobilisation et l'application des résultats de recherche de la chaire sous différentes formes, pour favoriser l'essor économique et l'innovation sociale;
- Dispenserez des enseignements en français à tous les cycles, notamment dans les domaines de la pharmacoéconomie, l'économie de la santé et la pharmacoépidémiologie;
- Encadrerez des étudiantes et étudiants à la maîtrise, au doctorat ainsi que des stagiaires postdoctoraux dans la réalisation de mémoires et de thèses;
- Aurez la possibilité de postuler pour des infrastructures auprès de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI);
- Piloterez de grands projets interfacultaires à portée nationale et internationale;
- Participerez activement au rayonnement de votre discipline par le biais de conférences, de publications et d'activités scientifiques;
- Contribuerez activement au fonctionnement de la faculté dans les activités pédagogiques et scientifiques.

Vos qualifications

- Être éligible au Programme des Chaires de recherche du Canada de niveau 2;
- Être une excellente chercheuse émergente ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche dans le domaine de la pharmacoéconomie. Les chaires de niveau 2 sont destinées à des chercheuses et chercheurs émergents exceptionnels (dont la première nomination à un poste universitaire indépendant lié à la recherche remonte à moins de 10 ans au moment de la mise en candidature). Les personnes mises en candidature dont la première nomination à un poste universitaire indépendant lié à la recherche remonte à plus de 10 ans (et dont la carrière a été interrompue en raison, entre autres, d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé ou d'une formation clinique) peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de justification de la chaire de niveau 2 du Programme;
- Détenir un Ph.D. dans une discipline pertinente (ex. : pharmacoéconomie, économie de la santé, sciences pharmaceutiques). Cette exigence en est une de l'Université de Montréal, et non du programme des Chaires de recherche du Canada;
- Avoir une expertise en recherche et une productivité significative au niveau postdoctoral ou professionnel (par exemple l'INESSS ou Santé Canada) dans un domaine pertinent au poste;
- Démontrer son potentiel à développer une expertise de pointe et une reconnaissance internationale en tant qu'experte ou expert dans le domaine de la pharmacoéconomie au cours des cinq à dix prochaines années;
- Être apte à constituer et à diriger des équipes de recherche ambitieuses et productives;
- Posséder les qualités pour mener des recherches originales, novatrices et de haute qualité qui permettront de mobiliser et d'appliquer des connaissances qui produisent des avantages sociaux et économiques pour la population canadienne et l'ensemble du monde;
- Démontrer une capacité à assurer un enseignement interdisciplinaire;
- Avoir la capacité de travailler en équipe dans un contexte interdisciplinaire et en complémentarité avec le corps professoral de la faculté;
- Avoir une connaissance suffisante de la langue française **ou** être déterminé à l'apprendre une fois en poste par l'entremise du programme de soutien à l'apprentissage de la langue française offert par l'UdeM, en vertu de la Politique linguistique de l'Université de Montréal.

Davantage d'informations sur le poste

- Un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux;
- Entrée en fonction prévue le 1er mai 2027 ou selon la disponibilité de la personne retenue;
- Situé au campus de Montréal.

Comment postuler

Votre dossier de candidature doit être soumis, pendant la période d'affichage du 14 octobre au 15 décembre 2026 inclusivement, à la direction et doit être constitué des documents suivants :

- Une lettre de motivation;
- Un curriculum vitae;
- Un exemplaire ou les hyperliens de trois publications ou travaux de recherche récents;
- Un exposé sur l'expérience et l'approche en enseignement et encadrement;
- Un exposé sur la programmation de recherche;
- Au minimum trois lettres de référence transmises directement par leur auteur à la direction;
- Dans la lettre de motivation, décrire les possibilités de collaboration au niveau de la recherche et de l'enseignement avec les professeurs de la Faculté de pharmacie;
- Important : l'exposé de recherche doit être sur 5 ans (4 pages suggérées).

Personne à contacter
Lucie Blais, vice-doyenne aux affaires professorales et internationales
Faculté de pharmacie
lucie.blais@umontreal.ca

Selon les procédures de nomination en vigueur à l'UdeM, les membres de l'Assemblée des professeures et professeurs peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner.

AVANTAGES SOCIAUX

- Soins médicaux, paramédicaux, dentaires et assurance voyage
- Un programme d'aide au personnel et à la famille et un programme institutionnel de santé mieux-être
- Un régime de retraite à prestation déterminées offrant une rente indexée à la retraite rrum.umontreal.ca
- Assurance vie et assurance salaire en cas d'invalidité

CONCILIATION TRAVAIL-VIE PRIVÉE

- Jusqu'à 2 ans de congé parental
- Allégement de la charge de travail au retour du congé et jusqu'à ce que l'enfant ait 2 ans
- Deux centres de la petite enfance sur le campus
- Camps de jour l'été et pendant la relâche scolaire au centre physique et des sports de l'UdeM
- Congé de compassion

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- Année d'étude et de recherche
- Fonds de démarrage de la recherche
- Programme de francisation
- Activité de perfectionnement en pédagogie universitaire
- Programme d'allocation pour les dépenses professionnelles et congé de perfectionnement
- Programme d'exonération des frais de scolarité pour vous, votre conjoint ou conjointe et vos enfants à charge

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'Université de Montréal souscrit à un Programme d'accès à l'égalité en emploi et s'engage à respecter les exigences en matière d'équité en emploi et d'équité, de diversité et d'inclusion établies dans le cadre des programmes des trois organismes fédéraux de financement de la recherche. Elle place ainsi l'équité, la diversité et l'inclusion au cœur de sa mission et adopte une conception de la diversité qui va au-delà des exigences légales applicables.

Elle invite les femmes, les Autochtones, les membres de minorités visibles ou de minorités ethniques, les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes de la communauté 2ELGBTQIA+ à poser leur candidature et à remplir le questionnaire d'auto-identification. Cette démarche contribue à l'atteinte des objectifs d'égalité en emploi et à l'amélioration de la représentation des membres des groupes visés au sein de la communauté universitaire.

Il est recommandé de répondre au questionnaire d'auto-identification.

L'auto-identification repose sur une démarche volontaire visant à favoriser un milieu de vie diversifié et équitable. Les renseignements fournis, qui permettent à l'Université d'améliorer ses pratiques et de répondre aux obligations légales applicables, demeurent strictement confidentiels. Ils sont recueillis et utilisés conformément aux lois fédérales et provinciales en vigueur et servent notamment à soutenir l'égalité en emploi et à améliorer la représentation des membres des groupes visés au sein de la communauté universitaire.

Lors du recrutement, les outils de sélection peuvent également être adaptés, en toute confidentialité, afin de répondre aux besoins des personnes vivant avec des limitations. Celles-ci sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec Marie-Lou Lalime, du Bureau du personnel enseignant, par courriel à marie-lou.lalime@umontreal.ca ou par téléphone au 514 343-6111, poste 5472.
Conformément aux exigences en matière d'immigration en vigueur au Canada, la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux résidentes et résidents permanents.

L'UdeM reconnaît que certaines circonstances personnelles, notamment la maladie, la situation de handicap ainsi que les responsabilités familiales ou communautaires, peuvent avoir une incidence sur le parcours professionnel et les réalisations en recherche. Ces circonstances peuvent comprendre, entre autres, un congé de maternité ou parental, un congé de maladie, des responsabilités liées aux soins d'un membre de la famille ou un ralentissement des activités attribuable à une maladie chronique ou à un handicap. Les personnes candidates sont invitées à faire état de toute circonstance ayant pu avoir une incidence sur leur parcours ou leurs réalisations. Ces éléments seront dûment pris en compte dans l'évaluation des candidatures.